



REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
AGENCE DE PROTECTION ET D'AMENAGEMENT DU  
LITTORAL



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES  
HYDRAULIQUES ET DE LA PÊCHE



DIRECTION GENERALE DE LA PÊCHE ET DE  
L'AQUACULTURE

REPUBLIQUE TUNISIENNE



وزارة الزراعة والري والحفظ  
الزراعي  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES  
HYDRAULIQUES ET DE LA PÊCHE

## AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONNAL

**MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE SUIVI, LA COORDINATION ET LE  
CONTROLE DES TRAVAUX D'EXTENSION, REHABILITATION ET REAMENAGEMENT  
DU PORT DE PECHE DE MENZEL ABDERRAHMANE ET DE CREATION D'UNE  
ESPLANADE COTIERE A L'EST DU PORT DE MENZEL ABDERRAHMANE**

1. Référence de l'AOI  
47/2024

2. Procédure  
Ouvverte

3. Projet  
Programme intégré pour la dépollution de la région du lac de Bizerte - Tunisie (EcoPact) :  
Travaux d'extension, de réhabilitation et de réaménagement du port de pêche de Menzel  
Abderrahmane et de création d'une esplanade côtière à l'Est du port

4. Financement  
Ces prestations sont co-financées au titre du budget de l'UE délégué à la BEI en vertu de l'acte  
de base suivant : Fonds d'Investissement pour le voisinage (FIV) et sur le budget de l'Etat et ceci  
dans le cadre du programme intégré pour la dépollution de la région du Lac de Bizerte cofinancé  
par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la banque Européenne de Reconstruction et  
Développement (BERD) et l'état Tunisien

5. Pouvoir Adjudicateur  
Les pouvoirs adjudicateurs sont:

-Le Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche en tant que maitre  
d'ouvrage pour la composante 1,



-L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral en tant que maitre d'ouvrage pour la composante 2.

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche représenté par la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPAq) est désigné chef de file.

## SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

### 6. Description du marché

Le présent appel d'offre a pour objet la mission d'assistance technique pour le suivi, la coordination et le contrôle des travaux suivants en un seul lot unique et ce pour les deux composantes :

- **Composante 1** : Extension, réhabilitation et réaménagement du port de pêche de Menzel Abderrahmane
- **Composante 2** : Création d'une esplanade côtière à l'EST du port de Menzel Abderrahmane.

### 7. Nombre des lots

Un lot unique.

### 8. Type de marché

Prix unitaire et forfaitaire

## 9. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité pour les bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études originaires de n'importe quel pays du monde présentant les garanties, notamment techniques et financières, et les références nécessaires, pour la bonne exécution des obligations qui seront faites, qui ne se trouvent pas en état de faillite ou de liquidation judiciaire ou, pour les étrangers, dans une situation similaire prévue par la loi de leur pays.

#### *Pour les soumissionnaires tunisiens :*

Les bureaux d'études ou les groupements de bureaux d'études doivent avoir la catégorie A (A1-A2-A3) et B (B1-B2-B4) signataires du cahier de charges relatif à l'exercice de l'activité du bureau d'études, approuvé par arrêté du Ministre de l'Equipement et de l'Habitat en date du 09/02/2009.

#### *Pour les soumissionnaires étrangers :*

Les bureaux d'études étrangers, doivent respecter les mêmes exigences que les bureaux d'études tunisiens de la catégorie A (A1-A2-A3) et B (B1-B2-B4) conformément au cahier de charges relatif à l'exercice de l'activité du bureau d'études, approuvé par arrêté du Ministre de l'Equipement et de l'Habitat en date du 09/02/2009.

## CANDIDATURE

### 10. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être communiqué par messagerie électronique suite à une demande adressée à l'adresse électronique suivante: [bo.dgpaq@iresa.agrinet.tn](mailto:bo.dgpaq@iresa.agrinet.tn)

### 11. Constitution des Offres

Les soumissionnaires sont appelés à présenter les pièces administratives, financières et techniques indiquées dans le cahier des charges (article 11 du DAO).



## 12. Modalités de présentation, envoi (ou dépôt) des offres et date limite de réception

L'offre doit être consignée dans une enveloppe extérieure fermée et scellée, indiquant la référence d'appel d'offres et son objet et sur laquelle est inscrite la mention :

" A NE PAS OUVRIR " APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 47/2024

" MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE SUIVI, LA COORDINATION ET LE CONTROLE DES TRAVAUX D'EXTENSION, REHABILITATION ET REAMENAGEMENT DU PORT DE PECHE DE MENZEL ABDERRAHMANE ET DE CREATION D'UNE ESPLANADE COTIERE A L'EST DU PORT DE MENZEL ABDERRAHMANE"

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime : 30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis, Tunisie

Cette enveloppe extérieure comportant l'offre devra être envoyée par pli postal recommandé ou par rapide poste ou déposée directement au bureau d'ordre central contre récépissé à l'adresse suivante au (Bureau d'ordre central du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche): 30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis, Tunisie, de façon à parvenir au plus tard le **18 février 2025 à 10h30 (heure de Tunis)**, le cachet du bureau d'ordre central du ministère faisant foi.

## 13. Critères utilisés pour l'évaluation des offres,

- L'expérience du soumissionnaire dans le domaine de l'assistance technique des projets ou de réalisation des études
- Organisation, planning et méthodologie envisagée par le consultant afin de mener à bonne fin la mission
- La qualification et la compétence du personnel proposé pour réaliser la mission de contrôle, de suivi et d'assistance technique du projet en question

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre financière la mieux-disante et jugée acceptable parmi les soumissionnaires dont les offres sont retenues techniquement. Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse résulte d'une pondération de la qualité technique et du prix selon une clé de répartition 70/30.

## 14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de cent vingt (120) jours calendaires à compter du lendemain de la date limite de remise des offres.

## 15. Séance d'ouverture des offres

La séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **18 février 2025 à 11h00**, heure locale (Tunis), au bureau de la commission permanente d'ouverture des plis (Rez-de-chaussée - Direction Générale des affaires Administratives et Financière du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche sis 30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis, Tunisie), et ce, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants officiels (munis obligatoirement d'une procuration et une pièce d'identification).

Le début d'exécution du marché est estimé durant le mois avril 2025.

La période de mise en œuvre du marché sera de 28 mois qui commence à courir à partir du lendemain de la notification par ordre de service de commencement des prestations.

